

Compte rendu du groupe de travail fleurissement du 07 mai 2022

Présents : Caroline Picard, Dominique Boslige, Jean-Philippe et Marie-Pierre Alizay, Agnès Allier, Dominique Balzano, Marie-Nicole Garrivier, Tiphonie Fillon.

Il est précisé que les décisions prises ne le seront pas pour cette année mais se mettront en place progressivement.

Cette année, des plantes vivaces ont été plantées dans le massif devant la maison de pays (2/3 du massif). Il a été décidé d'installer des pots de fleurs devant le clocher St Nizier, même si les deux pots de fleurs ne sont pas de la même taille.

Pots de fleurs : une habitante demande quel type de pots de fleurs est autorisé pour mettre sur son balcon. Les pots en PVC ne sont pas beaux. Il faudrait remplacer tous les pots de fleurs du village pour avoir un style plus contemporain mais c'est un gros budget.

Habitants : Pour les inciter à fleurir, il est possible de leur proposer des plants à tarif réduit à acheter aux « jardins de la côte » (plants faits maison et bio). Prévoir des zones de plantations lorsque les rues ou les trottoirs seront refaits. (Rue St Martin et rue de l'église).

Un fleurissement a été demandé au lotissement des Serruriers, or la zone n'est pas communale.

Visite : Il est proposé d'organiser une visite à Cluny, pour voir leurs jardins et leur fleurissement. On peut aussi s'inspirer des massifs de fleurs de la ville de Roanne qui sont bien faits.

Achat de plants : Jardins de la côte ou Marianne Denis à St Prix.

Les éléments de notre village à fleurir (dans les années à venir):

- Cour St Charles : fleurissement de l'escalier en pierre de l'ancienne mairie : Faire un trou devant l'escalier pour planter des vivaces (soit chèvre feuille persistant, soit jasmin). Prévoir un petit treillage.

Sur le côté de l'escalier : faire un trou et prévoir peut-être un érable japonais (attention certains ne supportent pas le gel) ou des hortensias qui résistent à - 30 °, avec aux pieds des pensées plantées à l'Automne et qui fleurissent au Printemps et encore maintenant.

- Église et rue de l'église : pas de changement pour le fleurissement de l'église mais quand le trottoir de la rue de l'église sera refait, il faudrait prévoir une bande fleurie le long de la route.
- Banc entre les tilleuls, face à la boutique de village du livre : gravillonner autour du banc. (gravillons rose)
- Autour des tilleuls, il est possible de planter des pervenches qui nécessitent peu d'arrosage.

Dans le coin, enlever le bac de fleurs. Ce coin peut soit être transformé en prairie fleurie, soit accueillir une table ronde. (photo 1)*photo 1*

- Massif prison : enlever les plantes, faire une terrasse avec une tonnelle et une plante grimpante. Terrasse en bois, ou gravillon. Il faut mettre en valeur la porte. Pour le mobilier, il faut demander un devis chez Goutorbe.

Comme c'est plein Sud et près des murs, pourquoi ne pas planter deux CISTES, se sont des arbustes buissonnants persistant méditerranéen qui ne craignent pas la chaleur, le sec et qui se déclinent du blanc et en différents roses ; il y a plusieurs variétés de différentes tailles plus ou moins vivaces



- Butte prieuré, 1^{ère} partie : Prolonger le mur de l'escalier (sans les pierres de parement, photo 2) Au-dessus faire une terrasse avec un mur en pierre sèche et planter de la vigne. (photo 3) En dessous, laisser en gazon.

photo 3

photo 2

- Escalier butte : faire un escalier maçonné ? En effet, les escaliers en rondins de bois sont glissants par temps de pluie et ne sont plus autorisés. Garder un fleurissement le long de l'escalier avec 1/3 de vivaces.



- Massif derrière le monument aux morts : il est trop dense. Ce serait intéressant de tout revoir ce massif pour qu'il soit moins haut et moins dense. Enlever les décors en rondins. Mais comme le monument aux morts est très haut, c'est bien qu'il y ait du fleurissement derrière. A réfléchir... (photo 4)

photo 4

- Dernière partie de la butte : élargir l'allée car passage PMR, si passage PMR, la largeur est de 1,20 m et le sol doit être dur, non glissant, avec une pente de moins de 5 %, mettre des bordures en alu. Garder les rectangles de massif en biais. Apporter au sein des massifs une trame qui reste toute l'année. Proposition de jardin d'herbes aromatiques et médicinales.
- Massif DAB : massif à modifier. Peut être, ajouter des bulbes qui restent en place, c'est à l'abri.
- Massif place Lancelot : prévoir aussi des vivaces pour un fleurissement toute l'année.
- Clocher St Nizier : les pots de fleurs seront mis cette année, mais à l'avenir, il est possible de faire un fleurissement grimpant autour de la porte. Proposition d'une clématite.